ALERTE NUCLÉAIRE

Ce 6 octobre, le Sous Marin Nucléaire Lanceur d'Engins (SNLE) Le Vigilant a réalisé un tir de missile M51.3, en présence du Président Macron. Ce tir est présenté comme une opération de "routine" et comme ne devant pas être interprété comme lié au contexte international. Mais un tir de "routine" ne doit pas devenir une politique de routine !

Ce qui est inquiétant, c'est que la réalité de la cible est largement effacée de la communication des Armées et, plus largement, du traitement médiatique. Les missiles nucléaires M51 sont conçus pour pouvoir frapper des villes et leurs populations civiles.

Emmanuel Macron lui-même rappelait, dans son discours du 2 mars 2026 sur la dissuasion nucléaire, qu'une salve de 16 missiles M51 représentait une puissance équivalente à 1 000 fois celle de la bombe atomique qui a détruit Hiroshima.

La vraie question est donc simple : pourquoi la France continue-t-elle de se préparer à la possibilité de détruire une ville, ou plutôt des villes, pour garantir la sécurité de sa population ? Et est-elle également prête à faire face aux conséquences d'un tel scénario : retombées radioactives ne se limitant pas aux pays ciblés, déplacements massifs de populations, destruction de territoires et, potentiellement, sacrifice de sa propre population ?

Ces conséquences ne sont pas théoriques. Lors de la conférence d'examen du Traité de Non Prolifération des armes nucléaires (TNP), en mai dernier, la Croix-Rouge et 21 autres Sociétés nationales ont appelé les États à « mettre en lumière les conséquences humanitaires catastrophiques de tout emploi d'armes nucléaires ».

Juste avant le discours du Président sur la « dissuasion avancée », je dénonçais déjà, dans une tribune au Monde (28 février), cette évolution : « L'idée s'installe que les armes nucléaires seraient un instrument normal de la politique de sécurité. » Cette banalisation érode progressivement le tabou nucléaire et éloigne le débat de la réalité humanitaire de ces armes.

Alors que s'ouvre le débat budgétaire, près de 8 milliards d'euros devraient être consacrés en 2027 à l'arsenal nucléaire français. Ces choix méritent un véritable

débat politique sur leur coût, leur efficacité et leurs conséquences.
Les conflits récents montrent une nouvelle fois les limites des mécanismes de dissuasion nucléaire. Comme l'ont rappelé de très nombreux États lors de la conférence d'examen du TNP et lors des conférences du Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires (le TIAN) : « la dissuasion nucléaire est une théorie dont les effets et l'efficacité sont entachés de risques et d'incertitudes ».
Et alors que la France veut désormais étendre cette doctrine à l'Europe avec la « dissuasion avancée », cette « promesse » de sécurité mérite d'être pleinement questionnée publiquement : sur son efficacité, son coût, ses risques et surtout sur les conséquences humaines qu'elle implique.

Jean-Marie Collin
Directeur ICAN France - Campagne Internationale pour abolir les armes nucléaires.